

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

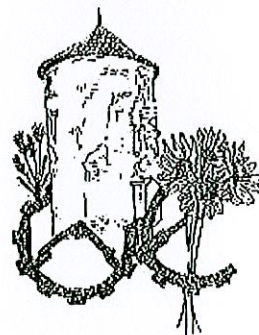
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 6 Juin 2012

Présents : MM. DETROYAT Bruno, GONON Gérard, MEHR Daniel, BERNARD Jean-François, JAVIX Hervé, CHENAVIER Patrick, MOYROUD Nicolas, PRUDHOMME Julien, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique.

Excusé : M. SABADEL Jean-Marc.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

Le déplacement sur le site de Bocsozel est reporté au CM de juillet (problème de porte d'entrée de la tour).

Décision Modificative N° 1 :

Budget Investissement :

La valeur d'amortissement de l'équipement informatique de 2.920 € portée au compte 20 est erronée, cette somme étant « hors taxes ».

Le Maire propose d'augmenter sa valeur de 600 € et de réduire le compte 23 (aménagement fontaine) d'autant. Le Conseil Municipal unanime accepte la modification.

Centre des Finances Publiques :

Mme IGNAT a formulé une demande de remise gracieuse d'une pénalité de 27 euros concernant des taxes d'urbanisme. Considérant le motif invoqué complètement infondé, le Conseil Municipal unanime refuse cette remise.

Demande de construction à toiture plate :

Un constructeur local proposant des maisons à ossature bois « passives » demande notre avis.

Le règlement du P.L.U. en vigueur impose des toitures à 2 pans minimum, d'au moins 50 % de pente. Considérant que l'architecture typique du village ne se prête pas à cette demande, le Conseil Municipal s'oppose à celle-ci.

Règlement cantine et garderie périscolaire 2012/2013 :

Les tarifs en cours sont conservés. Le règlement en vigueur continue sans modification.

Projet Center Park (info Mairie de Roybon) :

La Cour d'Appel Administrative de Lyon a débouté l'association des opposants au projet, validant ainsi la révision du P.L.U. de Roybon.

Remplacement d'une secrétaire en congé parental :

Mme Aurélie GONIN est embauchée à compter du 11 Juin, jusqu'à fin novembre 2012, pour un temps de travail de 10 h / semaine.

Questions diverses :

- M. le Préfet demande la nomination d'un « référent ambroisie » pour notre commune : Elsa MAZET se propose à ce poste. L'information sera transmise en Préfecture.
- *Halte-Garderie intercommunale de Nantoin* : Les 4 maires des communes associées, les techniciens de la Communauté de Communes et J.P. BARBIER ont rendez-vous le 6 juillet prochain à la C.A.F. de Grenoble.
- *Stade municipal* : Un arrêté sera pris pour imposer la tenue en laisse des chiens.
- *Boîte aux lettres du Chemin des Pierres* : Elle a été enlevé sans la moindre information. Une demande de réinstallation sera transmise à la Poste.

Séance levée à 22 h 30